

[Don d'organes] DON D'ORGANES ET GREFFES RENALES : UNE JOURNEE POUR EN PARLER



La maladie rénale est un véritable fléau en Polynésie française, qui ne cesse de croître. Au stade terminal de l'insuffisance rénale, les reins ne filtrent plus suffisamment le sang et la vie du patient est alors en danger. Sa vie dépend d'une machine d'hémodialyse ou d'une autre technique d'épuration d'extrarénale, la dialyse péritonéale. Actuellement plus de **543 malades sont branchés à ces machines** 3 fois par semaine pendant 4h et en moyenne 100 nouveaux patients arrivent en dialyse chaque année .

Le **meilleur traitement**, en terme de **qualité de vie, d'espérance de vie**, de coût pour la collectivité est la greffe rénale. En plus de pouvoir offrir **plus de liberté**, moins de médicaments, une meilleure alimentation, la possibilité de retourner vivre dans son île, la vie d'un patient transplanté est augmentée de 2.5 à 3.8 fois* par rapport à un patient en dialyse.

122 patients sont inscrits sur la liste d'attente et 73 en cours de bilan pour inscription.

OR ON NE PEUT PAS FAIRE DE GREFFES..... SANS DONS

QUI PEUT DONNER ?

De son vivant, les personnes majeures de la famille ou les amis très proches d'un malade insuffisant rénal au stade terminal, peuvent donner un rein. C'est le don du vivant. Les néphrologues et l'infirmière de greffe Raihani sont en charge de cette activité et peuvent répondre à vos questions.

Don post mortem

Tout le monde ; à partir de 13 ans, avec accord parental jusqu' à 18 ans et **sans limite d'âge**. Même âgés, nos reins peuvent être très utiles à des personnes du même âge et leur éviter la dialyse pendant une dizaine d'année. Les reins sont des organes qui vieillissent bien quand on prend soin de sa santé.

La plus vieille donneuse en Polynésie avait 80 ans et ses receveurs se portent bien !

A Tahiti, seuls les patients en état de mort cérébrale ou mort encéphalique peuvent devenir donneur. C'est-à-dire quand les médecins se rendent compte, grâce à des examens cliniques et d'imagerie que le cerveau est mort. Cette situation rare est irréversible, le cerveau a été tellement endommagé par un

traumatisme, une maladie, un Accident Vasculaire Cérébral, une privation d'oxygène, ect...qu'il n'est plus irrigué (le sang ne circule plus) et qu'il en est mort. Le cerveau étant le chef d'orchestre de nos organes, ils vont eux aussi arrêter de fonctionner petit à petit, le cœur va s'arrêter.

Le don peut être fait durant ce laps de temps. C'est pourquoi c'est à ce moment-là que l'équipe de coordination rencontre la famille pour aborder le don d'organes.

La mort cérébrale représente 1% des décès de la population.

D'ailleurs :

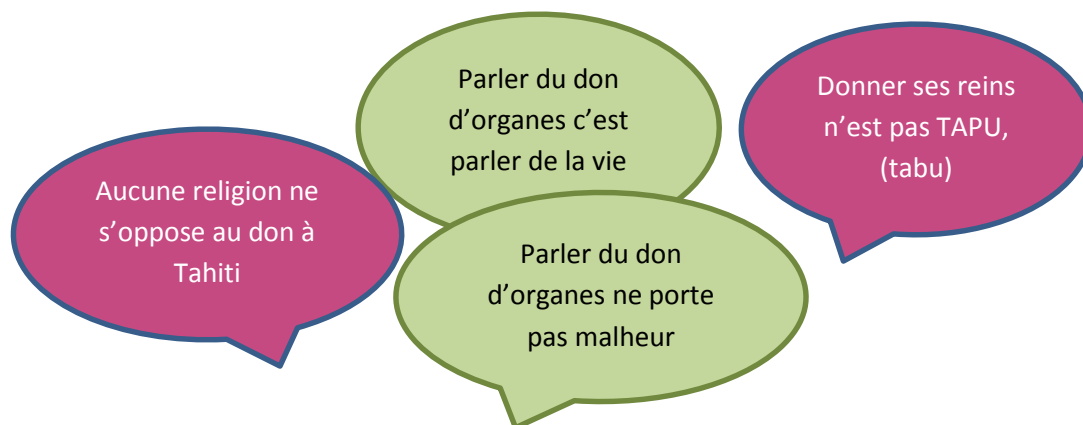
« NOUS SOMMES TOUS DONNEURS SAUF SI NOUS AVONS FAIT CONNAITRE NOTRE OPPOSITION DE NOTRE VIVANT »

C'est la **loi du consentement présumé** qui est applicable au fenua depuis le 28 juillet 2021; c'est pourquoi il est important de faire connaître sa volonté de donner ou pas ses reins après sa mort. Connaître la volonté des gens qu'on aime permet de la respecter si un jour la question du don vous est posée. Vous pourrez répondre sereinement au nom de vos parents, frères, sœurs, grands-parents...

Profitez de cette journée pour avoir une réflexion sur le sujet, et posez la question à vos proches.

Le dire c'est important et c'est maintenant.

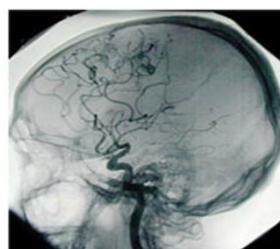
Au fait :



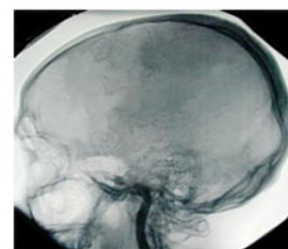
Si je suis contre :

Je m'inscris sur www.registrenationaldesrefus.fr et je le dis à ma famille, mes amis.

Angiographie : Artériographie



Coma végétatif



Mort encéphalique

QUELQUES CHIFFRES :

Depuis juin 2014 : **93** malades ont été greffés grâce au don de personnes décédées et depuis octobre 2013, **28** patients ont été greffés grâce à un donneur vivant.

Soit **121 greffes locales** en 7ans ½ et 86% des greffons sont toujours fonctionnels à 7 ans.

C'est plus que les 103 greffes réalisées en 20 ans quand les malades devaient se faire greffer en métropole.

L'Association UN DON DE VIE a organisé une cérémonie de reconnaissance aux donateurs et à leur famille au parc OUTUAREA le vendredi 18 juin. Une cérémonie qui s'est déroulée en petit comité pour respecter les mesures barrières.

Pour en savoir plus :

STAND D'INFORMATION DANS LA NEF : MARDI 22 JUIN 8H-15H

www.redonnervie.org

[Facebook](#) : Don d'organes Tahiti

Coordination des prélèvements d'organes : 40 48 63 63

